



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-70432>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **25-70432**

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-61900

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Crous Nice-Toulon

**Type de Numéro national d'identification** : SIRET

**N° National d'identification** : 18060004100289

**Ville** : Nice

**Code postal** : 06300

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 06

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la passation d'un marché et le suivi du marché d'exploitation des installations thermiques du CROUS Nice-Toulon

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 71356300

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : La présente consultation concerne l'Assistance à Maîtrise d'ouvrage (AMO) qui aura pour missions : 1- L'assistance à la passation (rédaction DCE) du prochain marché de maintenance des exploitations thermiques qui doit démarrer impérativement au 1er janvier 2026 2-Le suivi d'exécution du marché public actuel de maintenance des installations thermiques du CROUS NICE-TOULON à partir du 08/08/2025 et du prochain marché à partir du 01/01/2026 Les prestations du contrat ne font l'objet d'aucune décomposition en lot car l'allotissement du présent marché rendrait l'exécution techniquement plus difficile. Les prestations donnent lieu à un accord-cadre à bons de commande sans minimum avec maximum de 110 000 euro(s) HT, toutes reconductions comprises, en application de l'article R2162-2 alinéa 2 du Code de la commande publique

**Critères d'attribution** : énoncé dans le Rc

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 27/06/2025 à 12h00, lire 30/06 /2025 à 12h00

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/06/2025**